



Info Bassenge

Madame,

Mademoiselle,

Monsieur,

Des orages d'une violence inouïe se sont abattus sur notre vallée, représentant pendant un certain temps près de 100 litres au m² !!

De plus, des torrents d'eau ont dévalé du plateau Ans-Rocourt, souvent chargés de boue, causant d'énormes dégâts dans le village de Glons.

Ensuite « le Geer », ne pouvant absorber d'aussi gros volumes en si peu de temps, est sorti de son lit naturel provoquant des inondations à Boirs, Roclenge mais aussi Bassenge et Wonck.

Afin de faire face à ces catastrophes naturelles, nos services communaux se sont mobilisés, le personnel en congé a été rappelé, afin de venir en aide à nos populations sinistrées. Le personnel du service Travaux a pu compter sur le renfort apprécié d'employés communaux et du CPAS.

Grâce au déclenchement du Plan d'Urgence provincial par le Gouverneur, nous avons pu bénéficier dans un délai assez court des interventions de plusieurs équipes de la Protection civile qui, avec efficacité et compétence, sont venus épauler et compléter nos équipes de terrain.

La Police locale de Bassenge au grand complet a mis en place un dispositif de barrières Nadar, canalisant au mieux la circulation automobile en protégeant de toute circulation les zones inondées. Plus de 1.300 sacs de sable ont été distribués afin de protéger au mieux les biens et les personnes.

Il y a près de 40 ans que nous n'avons plus connu une telle violence des éléments naturels, d'où l'importance de continuer à lutter pour la préservation de notre environnement.

Le torrent ravageur qui est descendu du plateau ne peut pas s'expliquer uniquement par le volume d'eau tombé, mais probablement aussi pour d'autres raisons que nous devons analyser.

Après ce triste week-end, il faut panser ses plaies et nous avons mis tout en œuvre pour rendre à nos villages leur propreté initiale.

Un ramassage supplémentaire de poubelles a été organisé avec la firme OVS et à la demande au service Travaux (tél : 04/273.78.76). Intradel placera un ou plusieurs containers pour les encombrants.

Si vous ne désirez pas garder les sacs de sable pour quelque raison que ce soit, nous procéderons à leur ramassage le jeudi 14.06.2018. Merci alors de les laisser devant chez vous.

En ce qui concerne l'aspect « assurance », il vous est conseillé de contacter d'urgence votre compagnie d'assurances et de constituer un dossier avec toutes les photos et les devis utiles à la démonstration de vos dégâts.

Un dossier pourra également être introduit auprès du Fonds des Calamités dans l'hypothèse où votre assurance déciderait, pour une raison ou une autre, de ne pas intervenir.

Le formulaire pour demander cette intervention est disponible à l'Administration communale. Il est également téléchargeable sur le site internet de la Commune. Vous pouvez en cas de besoin trouver de l'aide à l'Administration communale pour remplir cette déclaration.

Nous vous informons également que notre Collège de ce 4 juin a décidé d'entamer la procédure demandant de reprendre Bassenge en zone de calamités dans la liste des communes sinistrées en raison des intempéries du 1er juin.

Dans ces circonstances pénibles, on a pu se réjouir de l'intervention de très nombreux bénévoles, de l'entraide entre voisins et du témoignage d'une vraie solidarité de terrain. Cela fait chaud au cœur et nous tenions à le souligner tout spécialement

Devant tant de dévouement, de disponibilité, nous vous adressons nos remerciements les plus sincères.

Le Collège communal,

Josly Piette

Valérie Hiance

Julien Bruninx

Philippe Knapen

Caroline Vrijens

Bourgmestre

1^{ère} Echevine
Jeunesse et Sports

Echevin de la Culture

Echevin des Finances
et de l'Environnement

Présidente du C.P.A.S.